

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
47
Suppléants ayant voix
délibérantes :
2
Conseillers représentés :
9
Total votants :
58

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} JUIN 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 23 mai 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} juin 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ
André IMBERDIS à Marc DELPOSEN
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY
Farida LAÏD à Benoit GENEIX

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET,

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**Convention cadre OPHIS – Parc Livradois Forez : signature d'avenants
DELIBERATION N°20170601-18**

Rapporteure : Christiane SAMSON, Vice-Présidente

En 2016, une convention cadre a été signée entre le Parc Livradois-Forez et l'Ophis du Puy-de-Dôme pour 2016-2018.

L'objet de cette convention est la mise en place d'un partenariat afin d'aboutir à la mise en œuvre de projets à la fois ambitieux et réalistes pour la revitalisation des centres-bourgs.

Plusieurs communes ont été identifiées comme premiers sites d'intervention potentielle, dont Châteldon et Courpière.

Il est proposé d'établir un avenant pour chacune de ces 2 communes pour des projets identifiés.

Pour **Châteldon**, il s'agit de 2 projets :

- Le projet de l'Ollière : création de 3 logements avec la construction d'un bâtiment dans une dent creuse,
- Le projet des Champs : création d'un éco-lotissement.

Pour Thiers Dore et Montagne, l'engagement serait un accompagnement en termes d'ingénierie.

Pour **Courpière**, l'avenant concerne 4 projets :

- Boulevard Gambetta : transformation d'un bâtiment ancien et vacant en centre historique en 4 logements,
- Prairie Martel : maisons locatives et lots à construire plutôt destinés aux familles,
- Rue Dacher : construction de 16 logements adaptés aux personnes âgées en centre-ville,
- Place de la Victoire : réhabilitation d'une bâtisse en 4 logements de petite ou moyenne taille.

Pour Thiers Dore et Montagne, l'engagement serait un accompagnement en termes d'ingénierie et la réservation d'une enveloppe de 222 000 € dans le cadre du Contrat Ambition Région pour l'opération rue Dacher.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant à la convention cadre 2016-2018 du Parc Livradois-Forez et l'Ophis relatif aux projets sur la commune de Châteldon ;
- **Approuve** l'avenant à la convention cadre 2016-2018 du Parc Livradois-Forez et l'Ophis relatif aux projets sur la commune de Courpière ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer les avenants à la convention cadre tels que décrits ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	58 =	Conseillers Présents	47 +	Représentés	11	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	58 =	Pour : 58		Contre : 0		
Abstention : 0						

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD

